

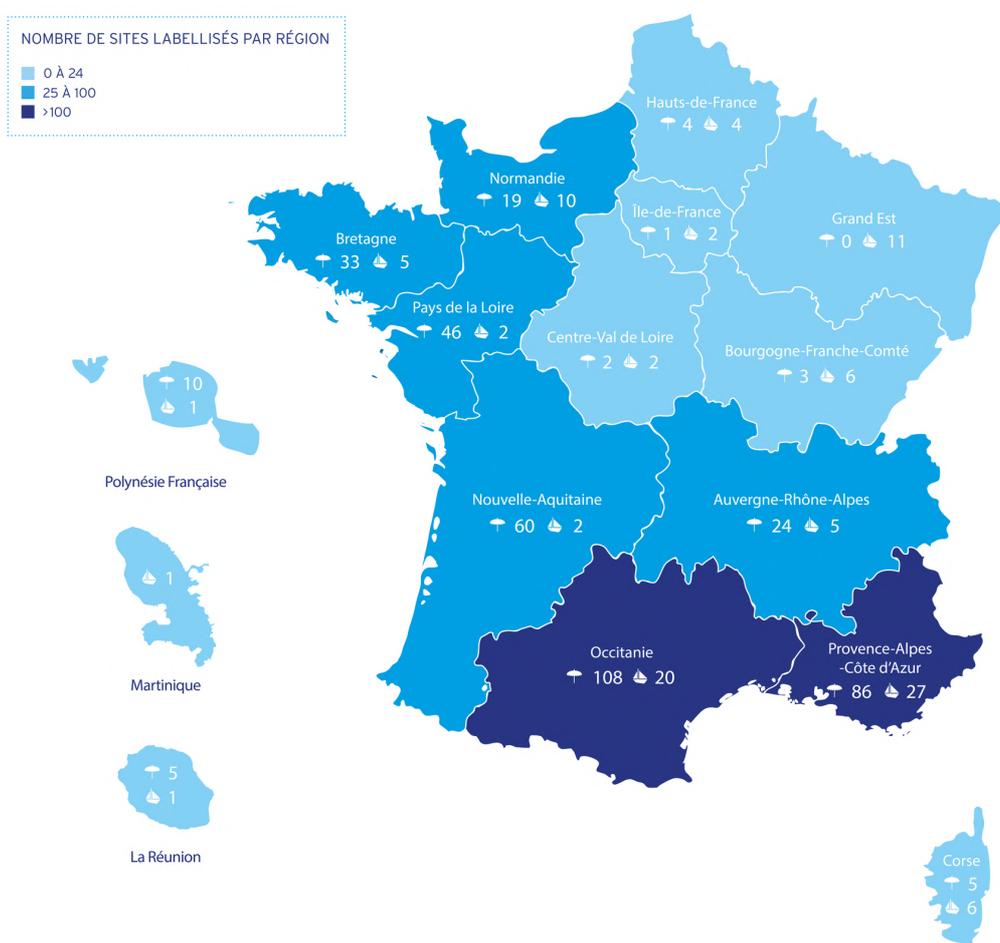
Palmarès national Pavillon Bleu : plus de 500 plages et de ports labellisés en 2023

Le Pavillon Bleu, premier label international de tourisme durable pour les plages et pour les ports de plaisance, dévoile son palmarès national 2023. En France, 511 sites obtiennent la labellisation à l'approche de la période estivale. Rendez-vous à la cérémonie officielle d'annonce du palmarès et de remise du label le 24 mai à Thonon-Les-Bains en Haute-Savoie.

Chaque année en mai, le label récompense les communes pour les plages et les ports de plaisance qui mettent en œuvre sur leur territoire une politique de développement touristique respectueuse de l'environnement et de l'humain. Depuis sa création en 1985 par l'association Teragir, le drapeau du Pavillon Bleu constitue un repère pour les visiteurs en France et dans le monde. Afin de réduire l'impact du tourisme sur les milieux aquatiques et sur la biodiversité, Pavillon Bleu agit depuis près de 40 ans pour permettre aux touristes de trouver les informations et les équipements qui contribuent à la protection de l'environnement. Le label déploie près de **100 critères pour préserver les écosystèmes – 40 pour les ports, 31 pour les communes et 26 pour les plages** – : mobilité douce, gestion des déchets et de l'eau, propreté de l'eau de baignade, éducation à l'environnement. Cette année, **511 sites obtiennent la labellisation avec 406 plages et 105 ports** en France métropolitaine et ultramarine.

L'Occitanie et la région Sud restent en tête du palmarès

Les régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) restent **en tête du palmarès avec 241 sites, soit près de la moitié du nombre total de plages et de ports labellisés en France (47 %)**. L'Occitanie demeure en 1^{er} position du classement avec 108 plages et 20 ports, soit 128 sites au total. La région PACA arrive en 2^e position avec 113 sites : 86 plages et 27 ports obtiennent la labellisation. Dans le top 3 du palmarès, la Nouvelle-Aquitaine enregistre de son côté 60 plages et 2 ports lauréats.



[Téléchargez ici la liste des plages et des ports labellisés par région et par département](#)

Une augmentation de la consommation d'eau de 211 % pour les territoires d'accueil touristiques

Le tourisme consomme beaucoup de ressources naturelles : énergie, alimentation, matières premières... Il exerce une pression sur les écosystèmes fragiles et sur la biodiversité, notamment la faune du littoral, les fonds marins et les dunes. Selon l'Agence de la transition écologique (Ademe), **le tourisme peut entraîner une augmentation de la consommation d'eau annuelle de 211 %** pour les territoires d'accueil les plus visités en France. Les prélèvements importants d'eau ont lieu en été lorsque sa disponibilité est faible, ce qui peut provoquer de fortes tensions locales, ainsi que des pénuries temporaires. Alors qu'elle constitue une stratégie fondamentale d'atténuation des changements climatiques, cette ressource souffre également de l'augmentation rapide des températures et des sécheresses fréquentes. En 2023, le risque reste particulièrement accru à l'approche de la saison estivale : **au moins 40 départements sont déjà concernés par une vigilance ou alerte sécheresse** et la moitié par des restrictions d'usage de l'eau.

Pavillon Bleu agit pour réduire l'impact du tourisme sur l'eau

Ces manifestations du réchauffement climatique additionnées à l'impact du tourisme nécessitent une gestion durable de l'eau. **Le label incite les communes et les ports de plaisance candidats à la mise en œuvre d'actions d'économie sur leur territoire** : fermeture des douches de plages et remplacement par des rince pieds, bornes de régulation avec minuterie pour le suivi de consommation dans les ports... En complément des initiatives de réduction de la consommation, la sensibilisation du public demeure un enjeu central. Consciente des menaces croissantes qui s'exercent sur les écosystèmes, Teragir s'engage à aller plus loin dans sa démarche d'économie d'eau. L'association développe également la Clef Verte, premier label environnemental international pour l'hébergement touristique et pour la restauration. Les établissements lauréats de la Clef Verte, qui représentent 29 millions de nuitées, participent à l'effort général et **économisent près d'1,5 milliard de litres d'eau chaque année** grâce aux actions mises en place dans le cadre du label. De son côté, le Pavillon Bleu propose notamment d'**intégrer dans ses critères en la matière des recommandations sur la réutilisation des eaux usées traitées**.

 [Pour en savoir plus sur Pavillon Bleu, téléchargez le dossier de presse 2023](#)

CÉRÉMONIE DE REMISE DE PRIX ET D'ANNONCE DU PALMARÈS 2023

Mercredi 24 mai à partir de 9h au Forum du pôle culturel de la Visitation à Thonon-Les-Bains



À PROPOS DE PAVILLON BLEU

Développé en France par [l'association Teragir](#), Pavillon Bleu est un label international de tourisme durable. Il est remis chaque année aux ports de plaisance et aux communes pour les plages qui mettent en œuvre de manière permanente une politique de tourisme respectueuse de l'environnement et des humains. Pavillon Bleu est un programme de la Foundation for Environmental Education (FEE) présent dans 52 pays : 4212 plages et 710 ports sont labellisés dans le monde. Le Pavillon Bleu fait partie du pôle "tourisme durable" de Teragir avec [la Clef Verte](#), premier label environnemental international pour l'hébergement touristique et pour la restauration.

www.pavillonbleu.org



CONTACT PRESSE :

Juliette Bénet | Responsable communication Teragir
juliette.benet@teragir.org | 06 71 85 48 41

